

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

DIRECTION et REDACTION :
au Ministère d'Etat

ADMINISTRATION :
à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE**

(Lois - Ordonnances - Décisions - Arrêtés)

Ordonnance Souveraine désignant un Représentant officiel auprès du Bureau Hydrographique.

Ordonnance Souveraine portant autorisation d'accepter et de porter une décoration.

Ordonnance Souveraine portant nomination du Directeur des Services Judiciaires et Président du Conseil d'Etat.

Arrêté ministériel approuvant des modifications aux Statuts d'une Société.

PARTIE NON OFFICIELLE

(Avis - Communications - Informations)

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Relevé hebdomadaire des prix de la viande et de la charcuterie.

Prix du lait.

INFORMATIONS

Cérémonies à l'occasion de la remise du Grand Prix Littéraire de Tourisme.

Académie Méditerranéenne. — Célébration du Cinquantenaire du Symbolisme et réception de S. Exc. Mgr Rivière.

Visite de S. Exc. le Ministre d'Etat aux tombeaux des Princes défunts et au Cimetière.

Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

PARTIE OFFICIELLE**ORDONNANCES SOUVERAINES**

N° 1.932

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO**Avons Ordonné et Ordonnons :**

M. Marcel Berthelot, Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics, les Services concédés et Affaires diverses, est désigné en qualité de Représentant Officiel du Gouvernement de Monaco auprès du Bureau Hydrographique International, en remplacement de M. Pierre Idrac, décédé.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-deux octobre mil neuf cent trente-six.

LOUIS.

Par le Prince.
Le Ministre Plénipotentiaire,
Secrétaire d'Etat,
H. MAURAN.

N° 1.933

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Sur le rapport du Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Théophile-François Gastaud, Consul de Norvège à Monaco, est autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre de Saint-Olaf, qui lui a été conférée par S. M. le Roi de Norvège.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-six octobre mil neuf cent trente-six.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Ministre Plénipotentiaire,
Secrétaire d'Etat,
H. MAURAN.

N° 1.934

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les articles 1, 2 et 6 de l'Ordonnance Constitutionnelle du 18 novembre 1917 ;
Vu l'Ordonnance du 25 décembre 1913 sur les rangs et préséances ;

Avons Ordonné et Ordonnons :**ARTICLE PREMIER.**

Cessera de fonctionner, à dater du 1^{er} novembre 1936, le régime intérimaire institué par Notre Ordonnance du 24 octobre 1933, pour assurer provisoirement la Direction des Services Judiciaires et la Présidence du Conseil d'Etat.

ART. 2.

M. le Premier Président Henri Fortin est nommé Directeur des Services Judiciaires et Président du Conseil d'Etat de Notre Principauté.

ART. 3.

M. Fortin continuera à assurer concurremment la Première Présidence de la Cour d'Appel, à laquelle il a été appelé par Notre Ordonnance du 18 juillet 1936.

ART. 4.

Le Directeur des Services Judiciaires prendra, dans les préséances officielles, le rang individuel qui précède celui du Chef de la Maison du Prince.

ART. 5.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Minis-

tre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-huit octobre mil neuf cent trente-six.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Ministre Plénipotentiaire
Secrétaire d'Etat,
H. MAURAN.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu la demande adressée le 27 août 1936, par M. Roger Barbier, Administrateur de la Société Anonyme Monégasque : *Le Crédit Foncier de Monaco* ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de cette Société, tenue à Monaco, le 1^{er} août 1936, décidant la réduction du capital social et modifiant l'article 6 des Statuts ;

Vu l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, modifiée par les Ordonnances des 17 septembre 1907 et 10 juin 1909, et par les Lois n° 71 du 3 janvier 1924, n° 216 du 27 février 1936 ;

Vu l'avis du Conseil d'Etat du 20 octobre 1936 ;
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 3 novembre 1936 ;

Arrêtons :**ARTICLE PREMIER.**

Sont approuvées les résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire du *Crédit Foncier de Monaco*, du 1^{er} août 1936, portant :

1^o Réduction du capital social de dix millions à cinq millions cinq cent mille francs ;

2^o Modifications à l'article 6 des Statuts, telles qu'elles résultent du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire sus-visée.

ART. 2.

Les résolutions sus-visées, ainsi que le texte du nouvel article 6, devront être publiés au *Journal de Monaco*, dans les délais et après accomplissement des formalités prévues par les Lois n° 71 du 3 janvier 1924 et n° 216 du 27 février 1936.

ART. 3.

Le Secrétaire Général du Ministère d'Etat est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, à Monaco, le trois novembre mil neuf cent trente-six.

Le Ministre d'Etat,
M. BOUILLLOUX-LAFONT.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS & COMMUNIQUÉS

Relevé Hebdomadaire des Prix
de la Viande et de la Charcuterie1^{re} Qualité

	PRIX AU KILOGR.
BOEUF	
<i>Bas Morceaux</i> (pour pot-au-feu)	
Collet, poitrine, plate-côte, bavette, gîte-gîte	3 à 8
(pour bourguignon et mode)	
Dessus de côtes, macreuse, premier talon, veine grasse	6 à 12
(pour rôtis et grillades)	
Bavette, basses-côtes, paleron	11 à 13
<i>Morceaux de Choix</i> (grillades et rôtis)	
Entrecôtes, tranche à bifteck	14 à 17,50
Faux-filets, rumsteck	17 à 20
Filet	20 à 25
VEAU	
<i>Bas Morceaux</i> (pour ragoût)	
Collet, hautes-côtes, jarret, tendron, poitrine	6 à 12
<i>Morceaux de Choix</i> (grillades et rôtis)	
Côtes 1 ^{re} et 2 ^{me} , filet, quasi, noix, escalopes	12 à 20
MOUTON	
<i>Bas Morceaux</i> (pour ragoût)	
Collet, hautes-côtes, poitrine, épaule, côtes découvertes	3 à 12
<i>Morceaux de Choix</i> (grillades et rôtis)	
Côtes 1 ^{re} et 2 ^{me} , gigot, carré, selle, filet	14 à 20
CHEVAL	
<i>Bas Morceaux</i> (ragoût et daube)	
Poitrine, platé-côte, gîte-gîte, viande hachée	3 à 6
<i>Morceaux de Choix</i> (grillades et rôtis)	
Faux-filet, rumsteck, tranche, entre-côte	9 à 11
Filet	15
PORC (viande fraîche)	
<i>Bas Morceaux</i>	
Plate-côte, pieds, tête, couenne, pointe d'échine	6 à 8
<i>Morceaux de Choix</i> (grillades ou rôtis)	
Filet, carré de côtes, échine	15 à 17
Saucisse fraîche du jour	14
SALAISONS	
Poitrine et lard salés	12 à 14
Jambonneaux et plates-côtes salés	8 à 11
CHARCUTERIE CUITE	
Jambons, saucissons	24 à 30
Pâtés divers, cervelas, fromage tête..	15 à 18
Boudin choix	8
Andouillettes	18

Prix du lait, sans changement : En boutique : 1 fr. 60 le litre ; à domicile : 1 fr. 80 le litre.

INFORMATIONS

L'Académie Méditerranéenne a consacré les deux journées de samedi et de dimanche à la célébration du cinquantenaire du mouvement poétique connu sous le nom de Symbolisme.

Les poètes de cette école étaient représentés par M. Edouard Dujardin, fondateur de la *Revue Wagnérienne* et de diverses autres revues d'avant-garde, poète, romancier et dramaturge, M. Robert

de Souza, le grand technicien du vers libre et l'auteur de délicats et précieux recueils de vers, et M. Henri Mazel dont les drames philosophiques actuellement publiés, sont rassemblés en trois volumes.

Samedi après-midi, à 4 heures, M. R. de Souza a fait, dans la salle du Quai de Plaisance, une conférence sur le Symbolisme. Cette causerie était accompagnée de récitations de poètes symbolistes où M^{mes} Renée Chéca, Germaine Demaret, Edouard Dujardin, Magdeleine Millet, Paulette Pari-Badord, Claire Olivier et M. Marcel Millet se firent applaudir.

M. Robert de Souza, évoquant les représentants de la première génération du Symbolisme (dont le mouvement, qui s'est déroulé sur un demi-siècle, a encore de jeunes chantres), souligna « l'eniétement de ces vieux poètes à toujours servir leur idéal ». Il montra comment le Symbolisme dégagait la véritable essence de la poésie, dont la substance même est la représentation, l'image, le « symbole » et comment aussi, sans rompre avec le passé et les traditions, apporta dans la poésie un élément nouveau : l'élément musical. Quant au mouvement lui-même, que l'on date de 1886, il n'a pas une origine si précise et il a sans doute commencé plus tôt avec les maîtres Verlaine et Mallarmé, et il dure encore, avec des poètes comme Jules Supervielle.

Le conférencier insista alors sur le fait que, dans la séance de ce jour, on allait passer rapidement en revue (rapidement à cause du temps limité) les poètes de trois générations et s'attacher à montrer, par le choix de leurs poèmes, que le Symbolisme n'a pas, comme on s'est plu à le répéter, puisé son inspiration uniquement dans les brumes du Nord, mais qu'il a su également s'inspirer du soleil, de ses rais. D'ailleurs, dit Robert de Souza, à certaines heures, sur l'horizon marin, ces rais ne tissent-ils pas aussi une brume légère, vaporeuse quoique lumineuse ? Et ce ne fut pas la partie la moins intéressante de cette belle, souple, littéraire et pourtant vivante conférence que le moment où Robert de Souza insista sur ce côté ensoleillé du Symbolisme, côté tout à fait méconnu.

Avant de passer aux « illustrations » poétiques de son discours, Robert de Souza salua la mémoire des poètes symbolistes disparus (au moins dans leur chair, car les poètes ne meurent pas : leurs œuvres les continuent) et les premiers, Verlaine et Mallarmé, et les morts plus récents : Henri de Régnier et Gustave Kahn, et aussi Jean Carrère et Pierre Devoluy, que l'Académie Méditerranéenne a eu l'honneur de compter parmi ses membres. Puis, il donna lecture d'un splendide sonnet que Saint-Pol-Roux, empêché d'assister à la séance, avait envoyé comme billet d'excuse.

M. Labande, Président de l'Académie Méditerranéenne, présidait la réunion, ayant à ses côtés M. Jacques Reymond, Conseiller de Gouvernement, représentant le Ministre d'Etat, et, à sa gauche, M. Edouard Dujardin, doyen des poètes symbolistes présents. Un public choisi et profondément attentif a longuement applaudi le savant conférencier et l'aristocratique et raffiné poète.

Le soir, à 8 heures, la Section de Monaco et environs des Amitiés Méditerranéennes, « les Amis de l'Académie Méditerranéenne », a offert un dîner intime en l'honneur des poètes symbolistes. Cette réunion, empreinte de la plus charmante cordialité, rassemblait une quarantaine de convives. Au champagne, M. François-Primo, Vice-Président des Amis de l'Académie Méditerranéenne, remplaçant le Président, M. Nicolaï, empêché, a prononcé une éloquente et poétique allocution qui fut applaudie avec enthousiasme. Puis, dans une improvisation de la plus charmante et spirituelle bonhomie, M. Henri Mazel remercia au nom des poètes symbolistes et M. Jean Desthieux, Secrétaire général de l'Académie Méditerranéenne, prit la parole au nom de cette Compagnie.

**

Le Grand Prix Littéraire fondé par l'Office National du Tourisme, a été décerné par un jury

international à M. Andrea Pais pour trois articles sur la Principauté parus dans le *Giornale d'Oriente* qui se publie à Alexandrie (Egypte).

La remise de cette haute récompense a été faite solennellement par S. Exc. M. Bouilloux-Lafont, Ministre d'Etat, au cours de la séance tenue, dans la Salle de Conférences, dimanche dernier, par l'Académie Méditerranéenne pour la célébration du Cinquantenaire du Symbolisme et la réception de M^r Rivière, Evêque de Monaco, nouvellement élu Membre de l'Académie.

Cette cérémonie, entièrement distincte des deux autres, et où l'Académie ne joua qu'un rôle de témoin, a eu lieu au début de la séance.

S. Exc. M. Bouilloux-Lafont occupait sur la tribune le fauteuil de la présidence, ayant à sa droite le Professeur Dante Dini, et à sa gauche le lauréat du Concours.

Au premier rang de l'assistance on notait : M^{me} Maurice Bouilloux-Lafont ; M^{mes} Dujardin et Mauriz ; M. Labande, Vice-Président du Conseil d'Etat, Président de l'Académie Méditerranéenne ; le Marquis Chiavari, Consul d'Italie ; S. Exc. M^r Rivière, Evêque de Monaco.

On remarquait dans l'assistance, de nombreuses personnalités de la Principauté, de Nice, de Cannes et de Menton, ainsi que MM. Edouard Dujardin, Robert de Souza et Henri Mazel, délégués des poètes symbolistes, leurs interprètes et les membres de l'Académie.

S. Exc. M. Bouilloux-Lafont, ayant déclaré la séance ouverte, a prononcé le discours suivant, fréquemment interrompu par les applaudissements :

Monseigneur,
Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'associer le Gouvernement et de m'associer personnellement aux diverses manifestations qui sont l'objet de cette Assemblée. Je me réjouis d'assister, tout à l'heure, à la réception solennelle, au sein de l'Académie Méditerranéenne, du vénérable prélat qui, après avoir administré l'une des cures les plus importantes de Paris, est venu présider aux destinées du Diocèse de Monaco.

Bien qu'il ne soit parmi nous que depuis peu de temps, nul de ceux qui ont entendu sa parole, nul surtout de ceux qui ont eu le privilège de l'approcher, n'ignore, Messieurs, quels sont ses titres éminents à vos suffrages. Mais il n'appartient qu'à votre Président de les mettre dans toute leur lumière. Je ne pourrais, sans empiéter sur ses prérogatives, faire autre chose qu'applaudir à son panégyrique et féliciter, à la fois, le récipiendaire du vote unanime qui l'a appelé à siéger parmi vous et votre Compagnie du lustré que lui apporte le nouvel élu.

Je me félicite également d'être témoin de l'hommage rendu par l'Académie aux nobles et purs poètes qui ont bien voulu accepter son invitation. La réunion d'aujourd'hui leur doit son très vif éclat. Comme Chef du Gouvernement, j'éprouve une légitime fierté à les voir réunis, ne fut-ce que quelques trop courts instants, dans ce pays sur lequel les vents légers passent avec un souffle d'infini et dont la beauté est, me semble-t-il, bien digne de leur inspiration.

Messieurs, il est doux pour l'homme d'action de vous suivre, aux heures de répit, vers les régions chimiques qui sont votre domaine, de se réfugier au havre de vos rêves. Nous vous devons l'oubli bienfaisant des dures réalités, l'apaisement de nos soucis, à la musique de vos rythmes. Pour ces heures salutaires, pour ces heures merveilleuses, acceptez le tribut de notre gratitude.

Vous consentez à vous joindre aux Membres de l'Académie Méditerranéenne, pour ajouter à la solennité de la cérémonie qui ouvre cette séance. Je vous remercie, comme je remercie l'Académie Méditerranéenne elle-même. Il s'agit, vous le savez, de remettre à son titulaire, le Grand Prix de Littérature fondé par l'Office National de Tourisme. L'initiative de cette fondation est due, je me plais à le rappeler, au jeune et actif directeur de l'Office, M. Maurice Audra, qui s'est rapidement rendu compte que si la Principauté de Monaco était connue du monde entier, elle était souvent mal connue et qu'il convenait d'encourager les écrivains qui contribuaient le mieux à en donner une plus juste idée. Ces vœux répondaient trop exactement aux miennes pour que je ne fisse pas en sorte d'en assurer la réalisation.

C'est sur M. Andrea Pais, rédacteur au « *Giornale d'Oriente* », que s'est porté le choix de notre jury international, dans lequel de hautes personnalités de la littérature étaient jointes aux compétences locales.

Le Gouvernement de la Péninsule a tenu à marquer l'intérêt qu'il portait au succès de son ressortissant et l'importance qu'il attachait à notre concours, en se faisant représenter ici, à cette heure, par M. le Professeur Dante Dini, spécialement délégué par M. le Ministre des Affaires Etrangères. Le Gouvernement Princier apprécie vivement cette délicate attention.

Monsieur,

En regrettant que M. Giuseppe Galassi, directeur du « *Giornale d'Oriente* », n'ait pu assister à cette cérémonie, j'éprouve un grand plaisir à vous remettre le prix justement attribué à votre talent. Vous avez, avec une spirituelle ingéniosité, fait appel aux dieux pour vanter les charmes d'un pays si beau, si lumineux, qu'ils semblent y habiter encore... Et les dieux vous ont été favorables. Vous avez célébré, en paroles vives et

spirituelles, Monaco, perle incontestée de la Méditerranée, sur laquelle, dites-vous, Plutus répandit, sur l'ordre de Jupiter, merveilles sur merveilles, beautés sur beautés, richesses sur richesses. Vous avez, en des pages frémissantes de vie, agréablement nuancées, finement colorées, fait vivre son port, ses jardins, ses nuits merveilleuses. Vous avez délicatement évoqué son luxe, sa vie aristocratique et brillante. Vous avez habilement souligné l'esprit hautement scientifique et artistique qui domine dans la Principauté. Vous avez admirablement montré le côté poétique de sa mer riche de trésors et d'aventures. En un mot, vous avez, d'une série de belles images, fait jaillir une vision unique et saisissante.

Un souffle méditerranéen vous anime, l'âme latine habite votre esprit. Vous êtes latin et, comme tel, vous sentez mieux que quiconque cette profonde affinité qui lie votre pays à notre terre de Monaco, affinité toute émaillée de douceur virgilienne, en un mot, affinité essentiellement méditerranéenne, car la Méditerranée n'a-t-elle pas toujours été, depuis les temps les plus reculés, le trait d'union idéal entre les peuples qui habitent ses rivages ?

Comment pourrions-nous oublier que la Méditerranée, « Mare Nostrum », a contenu toute notre histoire, comment ne point nous souvenir de nos hauts faits communs, lointains et fabuleux ?

Les pèlerins de la mer, ceux du pays des cyclopes ou des îles lointaines, ceux qui contempleront les neiges de l'Etna ou entendront voler sur l'onde le chant des sirènes, connaissent une rive enchantée, Monoikos, havre calme dont le rocher voyait surgir de loin, sur la mer bleue frangée de blanc que fendait l'étrave de sa barque légère, le formidable roc gardien.

Comment pourrions-nous oublier — prestigieux souvenir — que c'est du port d'Hercule que partit César pour combattre Pompée ?

Et c'est par bouffées que monte vers nous toute l'antiquité : notre port charmant brillant de l'éclat des trirèmes romaines, massives, trapues, arrogantes, aux voiles pourpres ornées de l'aigle d'or aux ailes éployées, leur départ au flanc de notre rocher sombre, les longues rames effleurant l'eau laiteuse en y laissant des traînées de diamants, tandis que les marteaux de bronze cadencent leur mouvement sur un rythme accéléré et que César, avant d'affronter son mortel ennemi, emporta la suprême vision des oliviers, des figuiers, des ombres parfumées qui descendent jusqu'à la mer, blottis dans l'ombre du rocher...

Puis, c'est la volonté d'Auguste qui vient habiter nos rivages. La montagne a résonné sourdement sous les coups de pics des terrassiers romains. Les routes impériales, nouveau trait d'union, ont déroulé leur ruban le long des côtes escarpées. La Turbie, œil vigilant, a élevé son trophée monumental, et les peuples de l'« Arx Monaeci » ont souvent tressailli en voyant au loin, sur la route aurélienne, étinceler confusément, contre l'amphithéâtre aride, la masse scintillante des légions en marche.

Un à un, les siècles sont tombés. A la paix latine ont succédé l'anarchie et l'invasion. Des hordes barbares, aux cimenteries courbes, à l'étréme dard vert orné du croissant, ont accumulé les ruines et la désolation. Les habitants de la côte paisible et hospitalière ont fui vers les montagnes.

Des siècles encore et, enfin, un jour vint où l'on vit, sur l'eau glauque de notre port, apparaître de lourds vaisseaux armés, sur lesquels flottaient doucement les longues flammes de Gènes.

Pour la seconde fois, l'âme latine s'installait sur nos rivages. Et ce fut, dans le tumulte des années qui suivirent, combats et aventures, gloire, misère, héroïsme, souffrances, durant lesquels les noms les plus illustres de la République Génoise firent corps avec notre propre pays, noms prestigieux et inséparables de l'histoire de notre Palais Princier. C'est alors que les Grimaldi dressent ses premiers murs. Lentement, patiemment, malaisément, les hautes tours s'élèvent, les meurtrières étroites se glissent dans la pierre, les machicoulis apparaissent, les créneaux découpent des morceaux de ciel bleu, les courtines se dressent, les bastions massifs s'assoient sur le rocher à pic tandis que les citernes se creusent et que le roc, sapé à sa base, devient inaccessible.

Et c'est la succession sans fin dans notre port, de tous les navires du monde civilisé : tantôt lourds vaisseaux apportant des lointains comptoirs de Chypre ou de Constantinople leurs précieuses cargaisons, tantôt barques légères de marchands des rives voisines, tantôt encore puissants navires guerriers qui embrassent d'un œil cupide la citadelle imprenable. Tour à tour se reflètent dans nos eaux les caravelles étroites, les tartanes élancées, les galéasses redoutables, les galères chargées de combats et de victoires de l'amiral Doria, enfin les vaisseaux de haut-bord aux figures de proue dorées, aux châteaux de poupe somptueux, au triple pont hérissé de canons menaçants.

Et, pour conclure, suprême consécration de notre étroite affinité, ne fut-ce point de Gènes que partit, un jour, l'illustre ancêtre du Prince Louis II, celui qui fonda la lignée glorieuse des Grimaldi et dont le nom devait rester lié, pour toujours, aux fastes de notre rocher ?

C'est pourquoi, Monsieur Andrea Pais, je suis particulièrement heureux que ce Grand Prix vous ait été décerné. Je vous félicite et je vous remercie d'avoir fait jaillir, sous chacune de vos paroles, de vos pensées, ce souffle méditerranéen qui a, comme dans un songe, allumé dans notre âme toutes ces évocations.

Je ne veux point terminer, cependant, sans adresser mes plus vifs remerciements aux autres concurrents, auteurs de tant de pages remarquables. Chantres de notre beau pays, qu'ils ouvrent leurs cœurs audacieux pour notre prochain Grand Prix Littéraire, à des espoirs nouveaux, à des gloires nouvelles.

Le Ministre d'Etat remet alors à M. Pais l'enveloppe contenant les 10.000 francs du prix et la coupe qui l'accompagne. M. Maurice Audra, Directeur de l'Office National de Tourisme, présente ensuite le magnifique objet d'art qui devient pour un an la possession de la Fédération de Presse à laquelle appartient le lauréat.

M. Andrea Pais a remercié en quelques paroles émues ; puis le Professeur Dante Dini, parlant en italien, a dit dans une brillante improvisation, tout le prix que le Gouvernement Italien attachait à la récompense obtenue par un de ses nationaux, et après avoir exprimé les sympathies de son pays pour la Principauté, a salué le Ministre d'Etat et adressé un respectueux hommage à S. A. S. le Prince et à la Famille Princièrè.

**

Après ce discours longuement applaudi, le Professeur Dante Dini et M. Pais descendent de la tribune où ils sont remplacés, pour la cérémonie académique, par M. Labande et M. Edouard Dujardin, doyen des poètes symbolistes.

La parole est donnée à M. Maurice Canu-Tassilly, Membre de l'Académie Méditerranéenne, qui s'exprime en ces termes :

Messieurs,

C'est un grand, mais redoutable honneur que d'être appelé à vous saluer au nom de l'Académie Méditerranéenne.

Vous venez vers nous chargés d'œuvres, suivis du cortège de vos Disciples et de vos Admirateurs, ceints du « verd laurier » qu'ils ont noué à vos tempes, — et celui qui s'adresse à vous n'est, malgré les années, qu'un obscur apprenti — je ne dis pas un amateur, car je ne peux concevoir qu'un poète soit autre chose qu'un amateur, c'est-à-dire, un homme pour qui la poésie est un refuge, une évasion, une joie, ou mieux, le plus délicieux tourment. Mon seul titre, et qui me vaudra, j'espère, votre bienveillante audience, est mon assidue et fervente dévotion pour l'Art que vous illustrez.

**

Le Symbolisme a marqué si profondément la Littérature française, l'a si merveilleusement vivifiée et rajeunie, a si largement enrichi et renouvelé ses moyens d'expression pour le bénéfice de ceux-mêmes qui demeureraient attachés à d'autres disciplines et jusque par les réactions qu'à son tour il a provoquées, que des manifestations publiques se sont organisées pour célébrer son demi-siècle d'existence et apporter un tribut d'admiration et de gratitude aux poètes par qui, de nos jours, prospère et s'épanouit avec une vigueur non diminuée cette « magnifique frondaison lyrique ».

L'Académie Méditerranéenne, qui compte parmi ses Membres l'un de vos Confrères les plus éminents, M. Camille Mauclair, a tenu à s'associer à ces manifestations. A première vue, il a pu paraître étrange à certains qu'une Compagnie qui se dit « Méditerranéenne » veuille exalter un mouvement où l'on a coutume de relever l'influence de la poésie anglaise, de la philosophie et de la musique allemandes. Et certes, il suffit de rappeler que Baudelaire a été en quelque sorte révélé à lui-même par la lecture de Poe, que Verlaine et Mallarmé étaient professeurs d'anglais, que Stuart Merrill naquit près de New-York, que M. Viélé-Griffin, descendant, il est vrai, d'une famille française, est originaire de l'Etat de Virginie ; il suffit surtout de considérer que tous les poètes de l'Ecole se sont efforcés de desserrer les liens rigoureux de la syntaxe classique et d'affranchir le vers des règles de la prosodie traditionnelle, pour ne pouvoir douter de l'action qu'ont exercée sur le Symbolisme les libertés grammaticales et prosodiques de la poésie anglaise et le charme léger, aérien de sa fantaisie. De même, on ne peut ignorer l'apport de la pensée germanique — celle de Schopenhauer, en particulier ; non plus que l'impulsion reçue du drame wagnérien. Tout cela est vrai ; tout cela est évident. Mais, à lire vos œuvres, Messieurs, on s'aperçoit bien vite qu'ainsi qu'il est toujours advenu au cours de l'Histoire de la Littérature française, ces apports ont été assimilés, ces influences ont été le ferment qui prête une nouvelle activité au sol sans altérer le goût du terroir.

Le génie propre à la Nation et la longue formation classique ont finalement prévalu, et votre poésie, bien loin d'être, comme d'aucuns, autrefois, l'avaient prétendu, étrangère à l'âme française, a renoué — je ne dirai pas la tradition, car il y en a cent — mais l'une des plus authentiques traditions nationales. En sorte que le savant théoricien du vers libre, dont je salue ici la présence, a pu, d'un œil un peu prévenu peut-être, voir dans le Symbolisme l'aboutissement naturel de la Poésie Française et la retrempe du Génie celtique.

Bien plus, Messieurs, à chaque instant vous échappez à l'envoûtement des sortilèges du Nord et votre inspiration, vos enthousiasmes, le choix de vos sujets vous ramènent aux rives heureuses qui virent la Beauté naître du baiser du Ciel et de la Mer ; qui rentrent dans des imprécations des prophètes et s'épurent à la Voix qui n'a pas cessé de consoler le Monde ; où les Pyramides recèlent peut-être encore la science de l'ancienne Egypte ; où la parole humaine a été saisie dans son vol et fixée par des signes ; d'où la Raison promena pour la première fois son calme regard sur les choses pour en ordonner l'Harmonie, et sur lesquelles le Droit établit ses solides assises.

Ici même, une Conférencière du plus grand talent, emportée par son enthousiasme bien au-dessus des contingences géographiques, ne craignit pas d'annexer Sainte-Thérèse de Lisieux aux Femmes méditerranéennes. Nous n'avons pas besoin de considérer les choses d'aussi haut pour estimer que notre Académie en fêtant le Symbolisme, ne méconnaît pas son caractère et ne sort pas des limites qu'il lui impose.

**

Les poètes symbolistes ont bien voulu vous déléguer. Messieurs, pour donner tout son sens et toute sa portée à notre manifestation et pour y recevoir notre hommage. Ils ne pouvaient être représentés plus brillamment et avec plus d'autorité. Cette célébration revêt, grâce à votre présence, toute la solennité que nous désirions lui donner.

Au nom de notre Compagnie, je dois en remercier chacun de vous.

Je m'adresse d'abord à notre Conférencier d'hier, au poète qui, parlant d'autres poètes, a donné une analyse si pénétrante des conceptions esthétiques dont ils se sont inspirés.

Vous avez voulu, Monsieur, être avant tout, comme je le rappelais tout à l'heure, le théoricien de la technique nouvelle et, dès 1892, vous en établissiez les principes dans votre « Rythme Poétique ».

Vous dégagez ensuite les ressources rythmiques de notre langue dans votre ouvrage « Du Rythme en Français » et dans la « Défense de la Poésie Vivante ». Enfin vous prenez une part prépondérante au grand débat institué par l'Abbé Brémond avec « Débat sur la Poésie ».

Critique, vous avez étudié « La Poésie Populaire et le Lyrisme Sentimental ». Vous avez fixé, dans « Où nous en sommes ; La Victoire du Silence », la position du Symbolisme.

Mais vous ne vous êtes pas contenté de démontrer le mécanisme du vers libre, ou de vous pencher curieusement sur les sources de la poésie. Pour la joie de vos lecteurs, vous avez manié vous-même l'instrument que vous connaissez si bien. « Fumerolles », « Sourires vers le Fleuve », « Modulations sur la Mer et la Nuit », « Terpsichore », « Mémoires », « L'Heure nous tient » nous ont appris à aimer un poète savant et subtil, d'une subtilité parfois un peu byzantine et d'une préciosité exquise, témoin, entre autres, cette Salomé qui, avivant de lourds bijoux son charme cruel, semble descendre d'une toile de Gustave Moreau.

Dévoratrice,
petite Sauterelle du désert,
vêtue de mots et de musique,
qu'éternellement ses membres d'ambre sec
s'oulevent....

Mais je donnerais de vous une idée bien incomplète, si je ne louais que votre goût aristocratique du neutre et du rare. Votre inspiration sait aussi s'élargir et s'émouvoir, et, comme Ronsard les chênes de la forêt de Gastyne, vous entendez la plainte des collines « lapidées » de maisons dans le magnifique poème qui fut acclamé hier par vos auditeurs.

Ainsi, votre raffinement de gentilhomme de lettres n'est demeuré étranger à aucune des manifestations de la Beauté. Musicien du Vers, vous ne pouviez rester indifférent à la Musique des sons. Vous avez été parmi les premiers pèlerins de Baireuth et vous êtes resté un « wagnérien » passionné.

Cependant, c'est à vos travaux de métricien et de prosodiste que vous semblez avoir consacré la plus grande part de votre activité. Il m'est impossible de vous y suivre dans le peu de temps dont je dispose. Je ne puis, après avoir mentionné l'hommage que vous avez rendu à cette région dans vos pages sur « Nice Capitale d'Hiver », que saluer bien bas, en même temps que le poète, celui qu'on appellerait volontiers le moderne législateur du Parnasse, si, justement, la position du Symbolisme vis à vis des écoles rivales et son individualisme foncier ne rendaient en l'occurrence tout à fait impropres les mots de Parnasse et de législateur.

**

M. Henri Mazel, à qui j'apporte maintenant le salut de l'Académie, donne l'exemple d'une exceptionnelle ouverture d'esprit et d'un dédain superbe de la Gloire. Ce poète, qui fut le fondateur d'une des plus actives et plus intéressantes Revues d'avant-garde, l'Ermitage, tient la rubrique des Sciences Sociales au « Mercure de France ». Il est lui-même l'auteur d'ouvrages importants de Sociologie. De si haute qualité que soit son œuvre scientifique, nous n'avons pas à en parler ici : elle n'a aucun lien avec le Symbolisme.

Mais, M. Mazel, en même temps que sociologue, est un grand dramaturge et c'est à ce titre que je m'adresse à lui.

De votre œuvre théâtrale, Monsieur, huit pièces seulement, sauf erreur, ont été publiées jusqu'ici. Leur ensemble forme, ce que vous avez appelé la « Série Légendaire ». Mais, on sait qu'une « Série Religieuse » est encore inédite.

Des drames qui composent les trois volumes parus à la librairie du « Mercure de France », aucun n'a été joué. Ces œuvres qui se tiennent tellement au-dessus de la production théâtrale ordinaire, qui honneraient si hautement la scène française, demeurent ignorées du grand public. Il semble bien que votre haute indifférence en soit responsable. Vous ne confondez pas la Gloire avec les clameurs de la Renommée. Elle consiste, sans doute, pour vous, dans l'admiration des Philosophes et des Lettrés et vous estimez, vraisemblablement, avec un de vos commentateurs que votre œuvre pour être bien savourée, exige non les feux de la rampe, mais le clair-obscur d'un cabinet de travail.

Et, en vérité, on peut dire que la magie de votre style n'a pas besoin du concours de l'acteur et du décor pour ravir l'imagination où vous la voulez conduire et que la philosophie enclose dans vos évocations historiques requiert le calme et la méditation plutôt que la fièvre d'une salle de théâtre.

Pourtant, qu'il serait beau de voir vos larges actions se développer, votre peuple de héros se mouvoir au milieu des prestiges de la scène, et la foule, à la voix de votre Théo, s'élever, avec Archytas, « de la vengeance à la justice et de la justice à la pitié » !

Laissez-moi formuler le vœu que cette joie soit donnée à ceux qui vous admirent et que cette révélation soit faite à ceux qui n'ont pas encore été appelés à vous admirer.

Puisse une de nos grandes scènes résonner de cette prose musicale et somptueuse : « Va où les Dieux te conduiront, vers les villes ou vers les montagnes, vers les Grecs ou vers les Barbares, mais va partout avec joie puisque c'est la volonté divine qui te guidera. Si tu vas vers l'Orient, réjouis-toi puisque le plus grand des sauveurs doit en venir. Si tu vas vers l'Occident, réjouis-toi puisque la doctrine du plus grand des sauveurs doit y fleurir.

Moi, je vais à la mort. Les disciples bien aimés, déjà célestes, m'attendent qui viendront à mon devant, vêtus de blanc et couronnés d'étoiles.... »

**

L'auteur de la « Légende d'Antonia », des « Argonautes », du « Mystère du Dieu Mort et Ressuscité » et

du « Retour Eternel » le poète des « Hantises » et de « Mari Magno », le romancier des « Lauriers sont coupés » et de « L'Invitation au péché et à l'Amour », M. Edouard Dujardin qui fut directeur de la « Revue Wagnérienne », de la « Revue Indépendante », de la « Revue des Idées », des « Cahiers Idéalistes », ne s'impose pas moins par ses travaux d'exégèse et de critique que par ses œuvres d'imagination.

Disciple fervent de Mallarmé, familier de la Bible et des religions primitives, à l'étude desquelles vous avez consacré vingt ans de votre vie, vous avez, Monsieur, dans un petit volume d'une exceptionnelle richesse de substance, analysé les éléments de la poésie chez votre Maître et dans le Livre (« Livre » avec un L majuscule), dont vous dites, en une saisissante formule qu'il est « un tonnerre de sincérité ». A la faveur de ce rapprochement vous exposez votre « théorie du réalisme symbolique ». Le mot de « réalisme » n'a pas, bien entendu, chez vous le sens que lui ont donné les précurseurs du naturalisme. Vous entendez par là l'appréhension directe de la réalité, le « jaillissement », comme vous dites, opposé à la pensée raisonnée ou discursive. Tout langage qui procède de la pensée raisonnée est prose. Seul est poésie celui qui procède du jaillissement. Mais la poésie ne doit pas être identifiée avec le lyrisme. Le lyrisme en littérature est l'état musical : les deux termes n'ont pas la même extension. Il peut y avoir de la prose lyrique, de même qu'il y a de la poésie non lyrique, c'est-à-dire, un langage procédant du jaillissement, mais non parvenu à l'état musical.

Si je mentionne le réquisitoire véhément que vous fulminez contre la métaphore et où l'on voit à tout le moins un salutaire avertissement contre les abus de cette dangereuse figure, j'aurai, je crois, assez fidèlement reproduit l'essentiel de votre pensée. Vous en déduisez une théorie du rythme que vous avez appliquée dans vos plus récents poèmes : « Les Epoux de Heur-le-Port » et « Le Dieu Mort et Ressuscité » en créant « les alinéas » qui « tantôt ne sont aucunement des vers, et tantôt sont nettement des vers et tantôt sont des vers en devenir ».

Ainsi par la théorie et par la pratique, vous avez avec ferveur servi la poésie, si bien que, pensant à vous-même, vous avez pu, dans la « Prière de Minuit », dire aux jeunes Poètes :

O jeunes Poètes, amis connus et inconnus qui
Ayez vos yeux sur vous mêmes et vers les Dieux,
Et puissiez-vous, lorsque le jour sera venu pour
Entre vos mains et dans vos cœurs, trouver présent
le Dieu de vos printemps, de vos étés, de vos
Comme un bouquet de fleurs aromatiques qu'une
[amie souriante aurait laissé en s'en allant, contre
la porte.

**

Messieurs,

Parmi les inquiétudes et les tristesses de l'heure, ne serait-il pas sage de suivre le conseil que Charles Van Lerbergue donne à son Eve? De ne pas approfondir? De cueillir la beauté et d'y voir la seule vérité? ou, écoutant André Fontainas, pour échapper à

« l'âpreté vorace et carnassière.

De tourments sans répit, rongeurs comme des rats », de se réfugier dans la « joie ivre et saine » du « songe, seul réel »?

Vous êtes, Messieurs, ceux qui nous révèlent la beauté des choses et nous ouvrent les portes du rêve. Comme Francis Viéllé-Griffin, vous pouvez dire :

Car, du seuil verdoyant de la vie,
J'ai vu (et j'en fermai les yeux)
La beauté qui, d'un rire, convie
Les élus vers la joie née en eux!
Et j'ai cherché la parole ailée où vive
L'écho de ce rire divin;
Je l'ai trouvée et j'en fus ivre
Et vous l'ai versée comme un vin.
Qu'ai-je dit, hors la joie de vivre?
Frère à naître, mon jour fut-il vain?

Non, certes; celui qui nous a versé une telle ivresse n'aura pas inutilement vu la lumière du jour.

Comme lui, Messieurs, vous êtes les bons échantons qui nous désaltèrent d'un breuvage divin. C'est avec vous que nous pouvons, aux heures lourdes de tristesse ou de morne ennui,

Fuir! là-bas fuir!

nous laver de la grise et insidieuse poussière ou de la boue quotidienne aux sources que vous fréquentez, garder les yeux levés vers l'azur et prêter l'oreille à l'appel des sommets. L'incantation des vers ouvre, à qui sait l'entendre, de radieux domaines.

Et c'est pourquoi, Messieurs, notre Compagnie a voulu, en célébrant le mouvement de rénovation poétique auquel vous avez glorieusement participé, vous offrir le tribut de notre reconnaissance.

M. Edouard Dujardin répond à M. Canu :

J'ai l'heureux devoir de remercier l'Académie Méditerranéenne d'avoir pris l'initiative d'ajouter une cérémonie supplémentaire à celle qui, à Liège, à Paris, à Vichy, à Genève ont été organisées par le Comité formé pour la célébration du Cinquantenaire de notre mouvement. Hier, Robert de Souza vous a exposé quelques-uns des caractères dominants du Symbolisme. Aujourd'hui, M. Maurice Canu-Tassilly, avec une éloquence digne de sa propre poésie et avec une bienveillance qui nous a tous émus, nous a fait l'honneur de nous présenter à vous. Je lui en exprime notre gratitude comme je l'exprime à tous ses confrères de l'Académie à qui nous devons de nous trouver ici et de pouvoir évoquer avec vous les chères mémoires de ceux de nos camarades déjà disparus. Après avoir connu bien des railleries, nous voici admis aux honneurs académiques ou déjà nous avaient précédés, en France, Henri de Régnier et Paul Valéry, à Bruxelles, Maurice Maeterlinck, Albert Mockel et F. Viéllé-Griffin. On peut voir dans cette

circonstance soit un concours ironique, soit une réparation. Nous y trouvons, nous mêmes, la satisfaction de renouer des liens de camaraderie avec plusieurs d'entre vous, de rencontrer les autres et le plaisir de siéger une fois parmi vous.

A l'heure où le Symbolisme (comme de Souza nous le disait hier) entre dans l'enseignement secondaire, il n'est pas inopportun d'en affirmer les intentions et les propos. Comme vous vous en êtes rendu compte hier, il est bien vrai que si la plupart d'entre nous furent des hommes du nord, on chercherait en vain parmi nous un poète qui ait été indifférent aux mythes helléniques ou aux enseignements chrétiens. Beaucoup d'entre nous ont voulu célébrer Hélène, Narcisse, les dieux et les croyances qui précèdent les nôtres. Aucun de nous n'ignore ce que notre langue et notre façon de sentir ou de comprendre doivent aux leçons venues des rives de la mer qui baigne vos rivages, eux-mêmes si pénétrés de mythologie. L'idée de faire ressortir cet aspect mal souligné de nos tendances appartient à l'Académie Méditerranéenne. Elle ne nous serait venue ni à Liège, ni à Paris, ni à Vichy, nous ne pouvons ici qu'en louer l'opportunité.

Messieurs les Membres de l'Académie, c'est à nous désormais qu'il appartient de vous rendre hommage. Le poète Maurice Canu vous a dit comment il nous jugeait. Je vais essayer de vous dire comment nous jugeons votre œuvre.

L'an dernier, bien avant que l'exaspération des opinions ait atteint les paroxysmes où nous les avons vus porter depuis, vous dénonciez déjà le crime d'oublier les conseils des civilisations qui ont conduit l'homme moderne à son développement intellectuel et moral. Cette doctrine à laquelle vous avez rendu le beau nom d'humanisme, elle n'est pas seulement dans nos pensées, desséchée dans un aspect pédagogique. Elle est sociale, elle est vivante. Si l'on vous écoutait — et l'on vous écouterait —, les hommes bientôt, seraient réinstruits dans l'art d'apprendre à se gouverner, à se discipliner, à se civiliser, à se dominer, à s'humaniser enfin, c'est-à-dire à s'aimer et à se comprendre comme l'ont voulu avant nous et les philosophes helléniques et les apôtres de toutes les religions. Ils seraient éduqués dans l'art de se supporter et de se rapprocher les uns des autres au lieu de recevoir partout des conseils d'intolérance et de haine.

Vous avez dit expressément, à diverses reprises, que votre humanisme méditerranéen ne saurait préparer un exclusivisme et que vous découvririez en lui les principes mêmes d'une civilisation universelle.

On a beaucoup abusé du mot humanisme. Il est douteux qu'on l'ait jamais défini avec plus de générosité que vous ne l'avez fait et que l'on puisse proposer à nos contemporains une doctrine plus conciliante. Si vous étiez entendus, ni les réformateurs les plus hardis, ni les défenseurs des positions acquises ne se considéreraient plus, dans le monde, comme des adversaires irréductibles et l'Europe connaîtrait le loisir de s'organiser plus harmonieusement dans une paix moins précaire.

Indifférents aux tumultes des actualités, vous poursuivez votre œuvre dans une sérénité qui rappelle celle de Goethe, parmi les rumeurs véhémentes de la Révolution. Vous déplorez que les civilisations voisines n'aient pas été jusqu'ici mieux connues les unes des autres, — qu'on ne se soit pas encore aperçu de l'existence d'une véritable unité méditerranéenne, bien propre à nous laisser croire que les diverses civilisations épanouies sur vos rives, successivement ou simultanément, n'ont été que des aspects différents d'un même complexe méditerranéen, d'un même effort vers l'humanisme et l'universalisme.

On peut discuter toutes les doctrines. On discutera les vôtres. On ne saurait en nier ni la générosité, ni l'opportunité. Que le symbolisme tel que nous l'avons conçu puisse, à son tour, participer à votre humanisme, ce n'est pas nous qui le nierons. Au contraire, ne pouvons-nous que nous en sentir flattés et réconfortés puisque c'est une manière élégante, sinon de nous vieillir, du moins de nous donner accès au classicisme, de nous donner l'espoir que nous n'aurons pas œuvré vainement; que nos expériences comporteront des leçons moins brèves que nos existences.

Et, Messieurs, quelle récompense plus tonifiante, quel réconfort meilleur, pourrait souhaiter un poète, au moment où il lui est permis de dresser le bilan d'une carrière? Pour cet orgueil que vous nous enseignez, membres de l'Académie Méditerranéenne, soyez remerciés. Les lauriers de Monaco resteront longtemps verts dans nos mémoires.

M. Robert de Souza a la parole pour une communication qui lui a été inspirée par les réunions de ce jour et de la veille.

S'adressant à M. le Ministre d'Etat, M. de Souza sollicite son bienveillant appui en faveur de la constitution, sous le patronage et la direction de l'Académie Méditerranéenne, d'une œuvre de lectures poétiques qui, à intervalles convenablement espacés, convoquerait à des réunions intimes le petit nombre de ceux qui désirent vraiment s'initier à la poésie. Dans la pensée de l'orateur, Monaco deviendrait le centre de la célébration de la poésie d'abord méditerranéenne, puis mondiale. La réalisation de ce projet, en même temps qu'elle servirait la haute culture et les aspirations humaines les plus élevées, ne pourrait qu'apporter à la Principauté un surcroît de prestige.

Cette suggestion qui semble accueillie avec faveur par l'autorité à laquelle elle est soumise, est souli-

gnée par les applaudissements unanimes de l'auditoire.

**

A ce moment S. Exc. M^r Rivière est invité à prendre place sur la tribune pour donner lecture de son discours de réception. Voici cette page éloquente :

L'Académie Méditerranéenne n'est pas une Compagnie de beaux esprits heureux de s'unir parfois pour se donner une importance usurpée. Elle est, j'en ai l'assurance, une institution morale et une création continue. Elle a une doctrine qui s'affirme en des occasions répétées. Elle peut jouer un rôle dans l'élaboration de la philosophie de ce temps. Que dit-elle en effet? Qu'il n'y a pas de races au sens étroit du mot, que le climat façonne les caractères et détermine les physiologies — qu'il y a un climat spécifiquement méditerranéen, et que tous les peuples qui sont de ce climat sont frères par quelque côté — qu'ils sont plus naturellement propres que d'autres à se comprendre, à se supporter, à s'unir.

Disciple du Christ qui savait si admirablement unir à son amour de toute l'humanité, son amour pour sa petite patrie, comment ne me rejouirais-je pas, moi qui ai du sang provençal dans les veines, d'un si précieux effort de fraternité, abstraction faite de toute pensée d'apostolat religieux?

Pour répandre votre doctrine, vous publiez des cahiers où sont déjà réunies des communications du plus réel intérêt. Non contents de satisfaire ainsi au besoin d'expansion que manifestent tous les êtres vivants, vous allez fonder ces jours prochains un « Collège Méditerranéen » où seront enseignés les éléments supérieurs de la connaissance de ce pays, de ses environs et de la mer qui vous est chère en raison de tout ce qu'elle représente pour vous de souvenirs et de leçons. Un jour, auprès de ce foyer pédagogique où des maîtres divers apporteront le fruit de leurs études et où les maîtres étrangers viendront échanger leurs leçons contre les vôtres, se dressera la « Bibliothèque Méditerranéenne » que certains d'entre vous projettent d'assembler — à la disposition des érudits, des chercheurs, des étudiants. Ainsi la Principauté sera dotée d'un foyer de haute intellectualité, bénéfique à toute la région environnante et dont les radiations iront toucher tour à tour chacune des rives de la Méditerranée.

Dans ce refuge politique, dans cette oasis que représente heureusement l'enclave de Monaco, vous pouvez travailler en paix, vous ne risquez pas d'être traités en partisans? Même si certains d'entre vous nourrissent parfois des convictions un peu ardentes, jamais ils ne manquent d'en faire abandon chaque fois qu'ils franchissent cette frontière qui est celle de l'hospitalité offerte par le Gouvernement de S. A. S. le Prince de Monaco et celle de la neutralité que les lois de cette hospitalité leur conseilleraient s'il en était jamais besoin.

Comment peut-on rêver meilleures conditions pour préparer une grande œuvre?

Dans votre Académie où toutes les confessions occidentales sont, je crois bien, représentées, vous avez voulu qu'un prêtre apportât la contribution de son apaisante émulation. Vous n'avez pas craint d'être taxés de cléricalisme, pas plus que vous ne redouteriez le reproche contraire s'il devait vous arriver (et il vous est arrivé) d'appeler à vous un confrère dépourvu de toute foi. La sérénité de vos travaux, si elle ne vous protège pas contre tous les griefs, vous permet de les ignorer. Ce n'est pas de chez vous que s'envoleront jamais des paroles de haine ou de discorde. Occupés à rechercher les moyens de révéler la matérialité de leur union aux Méditerranéens, vous ne sauriez consentir à la désunion des citoyens d'une même patrie. Et vous savez que les formules politiques d'un moment ne recouvrent pas toujours, sous des vocables neufs, des intentions bien originales. Vous n'avez jamais manqué d'observer à part vous que les mots en « isme » à l'aide desquels on décore de nos jours, des théories sociales ne sont pas aussi exacts que l'imaginent ceux qui en abusent — qu'en tout cas les oppositions de principes que parfois l'on aggrave entre doctrinaires de clans différents ne peuvent que paraître vaines et affligeantes aux esprits avertis — qu'il existe plusieurs enseignements méditerranéens à l'aide desquels la réconciliation des hommes est possible et qu'enfin les chefs de partis, si prompts à envenimer les moindres différents, sont surtout coupables de n'avoir lu ni les Ecritures, ni même « La République » du camarade Platon où l'on serait surpris de découvrir tant de propositions auxquelles il a plu aux ignorants de donner des noms étrangers!

Votre influence s'accroît de jour en jour. Votre institution pourrait célébrer en ce moment son dixième anniversaire. En dix années, vous avez réussi à donner à votre Compagnie une importance que toutes les autres académies non parisiennes (et que même des académies parisiennes) pourraient en France vous envier. Grâce à vous, s'est achevée l'époque où le titre de membre d'une académie départementale pouvait sembler dérisoire. Vous avez démontré qu'avec de l'entrain, du tact et le sens de certaines opportunités, on pouvait partout affirmer l'éminence de l'esprit. Et, dans une région où, jusqu'ici, on se flattait surtout de posséder des établissements de plaisir, encore que des institutions infiniment précieuses existassent avant la vôtre, vous avez su faire passer l'ordre moral avant l'ordre matériel.

Le témoignage de votre crédit, l'importance de l'audience dont vous jouissez, je pourrais les trouver dans le retentissement consécutif à vos congrès ou initiatives diverses. Je préfère l'apprécier dans l'intérêt avec lequel S. A. S. le Prince Souverain et S. Exc. le Ministre d'Etat suivent et facilitent vos efforts. Ou, encore, dans le mouvement de sympathie que vous avez déterminé puisque déjà se groupe autour de vous la phalange des amis de votre Académie, désireux de vous assister, de recevoir vos enseignements

et de les porter au loin. Leur association compte, je le sais, des membres à Menton comme à Cannes ou Antibes et c'est un peu par elle que votre influence directe rayonnera au delà des frontières symboliques de la Principauté.

Il faut souhaiter que de telles prémisses soient suivies de leur juste conclusion — que s'accroisse le nombre de vos amis — que prospèrent vos créations — que l'on comprenne partout l'intérêt de vos travaux — que les testateurs songent à vous un peu comme ils se montrent prodigues à l'égard d'une autre Compagnie, tellement riche, celle-ci, qu'on ne parvient pas à s'accorder sur sa fortune. Je pense même, que cette grande dame à laquelle je fais allusion, devrait aider des initiatives comme les vôtres. Couronner un bon livre sain, est une bonne chose; encourager une œuvre de longue haleine, aux larges répercussions, serait une chose meilleure encore.

Dans quelques mois, vos jeunes Amis célébreront, paraît-il, au pied du trophée dressé à l'ancienne limite de l'Empire des Gaules, au-dessus du rocher de Sainte-Dévote, le bi-millénaire de César-Auguste, que l'on a surnommé l'Empereur de la Paix. Puisse leur initiative et la vôtre donner au monde l'avertissement symbolique que doivent les sages aux déments. Puisse nous avoir le loisir, encore de célébrer en joie, les fêtes de la Paix méditerranéenne. Puisse être entendues les leçons parties de ces rochers si souvent légendaires et puissions-nous poursuivre sans crainte et sans trouble une œuvre aussi réconfortante que celle de l'Académie Méditerranéenne.

M. L.-H. Labande, Président de l'Académie Méditerranéenne, a répondu en ces termes au récipiendaire :

Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

En ma qualité de Président de l'Académie Méditerranéenne, j'ai revendiqué l'honneur d'accueillir parmi nous le nouveau membre titulaire désigné par nos confrères. Je m'en félicite aujourd'hui, et suis heureux que cette cérémonie ait lieu au cours des fêtes de la poésie que rehausse la présence de brillants coryphées du Symbolisme. Bien que nous nous défendions de considérer les convictions religieuses ou les sentiments politiques de nos récipiendaires, en cette circonstance on ne manquera pas de remarquer le caractère sacré de notre nouveau confrère, les idées spirituelles et morales que représente l'Évêque de Monaco. Certes, nous savions ce que nous faisons lorsque, par un vote unanime, nous l'avons prié de prendre place parmi nous. N'avons-nous pas la volonté formelle de servir de trait d'union entre tous les peuples d'antique civilisation, riverains de la Méditerranée? Au nom même de l'humanisme que nous cultivons, nous devons faire la preuve de notre éclectisme libéral et donner parmi nous une place des plus honorables au ministre d'une religion fondée sur l'amour entre les hommes et qui, exaltant les qualités de justice et de fraternité, a transformé l'ancien monde. Nous-mêmes qui nous élevons au-dessus de la mêlée, en bons « clercs » qui ne veulent pas trahir leur mission, selon l'expression devenue de mode, nous estimons que l'époque actuelle est propice pour nous attacher de plus en plus aux valeurs morales, à la vie spirituelle. Nous devons aussi, en dehors de tout parti pris, rappeler à nos contemporains l'obligation de rechercher ce qui peut les rapprocher et les unir, d'écarter les sujets de discorde, de se préoccuper avant tout du perfectionnement de notre pauvre nature humaine si faible encore et si facile à ruiner, de rapprocher toutes les classes de la société dans une juste compréhension de leurs devoirs et de leurs droits. Pourrions-nous oublier encore que dans les cataclysmes qui ont détruit des sociétés aussi solidement affermisses comme l'Empire romain, et qui ont fait triompher pendant si longtemps la barbarie, les clercs et les moines chrétiens ont sauvé l'essentiel de la civilisation et nous ont conservé la plupart des ouvrages de l'antiquité intéressant la philosophie, la littérature et les arts? Voilà déjà bien des raisons qui justifient notre choix.

Elles ne sont pas les seules, car elles n'auraient probablement pas suffi à déterminer votre élection si Votre Excellence n'avait joint à son caractère des qualités particulières qui auraient recommandé n'importe quel candidat à nos suffrages.

Les devoirs qui Lui ont incombé dans sa vie sacerdotale, exactement remplis, n'ont pas été sans Lui laisser quelques loisirs mis à profit pour des voyages d'étude dans les musées d'Europe et en face des principaux monuments, par conséquent pour le développement de ses goûts originaux. Elle a témoigné combien ces questions d'art Lui tenaient à cœur, d'abord en organisant dans les différentes paroisses dirigées par Elle, des conférences de littérature et d'art qui ont obtenu un vif succès, parce que le recrutement des orateurs était toujours judicieux. Puis en encourageant de toutes les façons les manifestations et créations d'art religieux, dirigées dans un sens absolument moderne. Nous n'avons pas à nous hypnotiser sur les anciennes formes qui ont eu leur beauté, mais qui répondent maintenant difficilement aux exigences de nos contemporains, de leur mentalité, de leur vie. Il faut, sous peine de régression et de mort, nous engager dans de nouvelles voies. Sans doute, depuis que nous avons reconnu cette nécessité, nous avons beaucoup tâtonné, nous nous sommes livrés à des excès qui ont vite lassé, nous nous sommes prétendu inconsidérément rompre toutes nos traditions, nous avons voulu aller trop vite. Mais nous nous sommes mis quand même en mouvement et nous commençons à réaliser des ensembles harmonieux, où se déploie notre génie inventif. Je n'en veux pour preuve que les monuments élevés ces dernières années, principalement ces églises parisiennes qui ont éclos sur un sol particulièrement fertile. L'une d'elles et non des moins importantes, vous est due. Monseigneur, en grande partie, celle de Saint-Dominique, où vous vous êtes efforcé d'approprier le décor au style tout moderne de l'édifice. Quand on construit entièrement sur terrain vierge, il est relativement facile d'obtenir la réalisation de ses conceptions, il est infiniment plus délicat et plus difficile de faire souffler l'esprit nouveau dans des monuments anciens, il faut

un certain courage pour l'entreprendre, car on se heurte à de telles incompréhensions, à de telles habitudes que souvent les meilleures volontés se rebutent. Oserai-je dire dans cette enceinte que votre zèle pour le renouvellement d'un décor suranné et désolant de banalité, fut mis quelquefois à de rudes épreuves? Mais rien que d'avoir entrepris un tel effort, vous honore grandement. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que vous êtes un des membres fondateurs de « l'Art sacré » qui, par son bulletin et ses conférences, s'efforce de faire aimer l'art religieux dans toutes ses formes, depuis l'architecture jusqu'au mobilier, jusqu'aux ornements liturgiques, aux orfèvreries. Ce qui ne vous empêchait pas d'assister régulièrement aux réunions des Amis des Cathédrales, en qualité de membre du Comité d'Honneur. L'affection que vous manifestez pour le moderne n'est pas exclusive; elle ne vous empêche pas, au contraire, d'apprécier et d'aimer les créations de nos anciens architectes, peintres, sculpteurs, tapissiers. Les Amis des Cathédrales remettent également en vedette les musiciens français et flamands qui ont conquis jadis la gloire en se faisant connaître à toute l'Europe civilisée, notamment à l'Italie; notre ingratitude les avait oubliés pour la plupart, et attribuait à des étrangers, formés par eux, l'honneur immérité des plus riches inventions polyphoniques. Ici aussi le nouvel Evêque de Monaco les retrouvera, servis par une maîtrise à laquelle il faut rendre hommage.

Par sa culture, par ses initiatives, j'ajouterai même par ses traditions familiales, l'ancien curé de Saint-Dominique et de Saint-Thomas-d'Aquin, descendant direct de Sainte Chantal, arrière-petit-neveu de la Marquise de Sévigné et de ce ...mécène de Bussy-Rabutin, Monseigneur Rivière, dis-je, se recommandait à nos suffrages. Il trouvera parmi nous à qui parler: l'art ancien et moderne dans toutes ses manifestations, même l'art des peuples de la préhistoire possède en notre Compagnie des érudits qui l'ont étudié avec le plus grand profit pour leurs contemporains.

Notre mission ne se borne pas à cela et vous le savez tous, puisque jusqu'ici nos manifestations ont eu un caractère littéraire et scientifique beaucoup plus qu'artistique. Vous venez, Monseigneur, de rappeler les projets d'enseignement que nous envisageons, la création d'une bibliothèque méditerranéenne pour laquelle de généreuses donations sont déjà promises, la publication régulière de cahiers contenant surtout des mémoires originaux, servant la cause qui nous est chère de l'humanisme et prenant par conséquent une place honorable parmi les périodiques de littérature et de science, l'aide fraternelle que nous voudrions apporter aux jeunes savants pour l'édition de leurs thèses de doctorat. Nous voudrions enfin continuer à tenir des assises solennelles, où seraient invitées les personnalités les plus qualifiées; on y débattrait les questions d'ordre littéraire et scientifique, mises à l'ordre du jour par l'actualité ou les nécessités de l'heure, annoncées assez à l'avance pour être traitées avec ampleur et succès. Ce sont là peut-être de trop grandes ambitions, surtout à une époque où tout devient difficile; elles ne se réaliseront que si nous continuons à trouver auprès des autorités de la Principauté un concours efficace. Leur bienveillance nous est connue; elles savent elles-mêmes notre entier désintéressement, notre désir d'une action de plus en plus étendue. Sans prétendre rien enlever à la cité voisine et à ses fondations méritoires, nous souhaitons faire de ce petit pays de Monaco une de ces contrées lumineuses qui projettent au dehors les radiations les plus merveilleuses; nous voudrions ajouter de nouvelles flammes au foyer qu'avait allumé le très noble Prince Albert, servir la gloire d'une dynastie qui compte tant de Princes artistes et érudits. Pour une telle action nous sommes peu nombreux et surtout nous sommes trop dispersés. Si nos confrères éloignés servent notre cause d'une façon brillante dans la presse, si leurs articles nous valent une flatteuse renommée, il faut cependant avouer que le fardeau pèse surtout sur ceux d'entre nous qui sont fixés dans la région; malheureusement, malgré leur ardeur ils n'ont pas tous le temps de s'y consacrer comme il conviendrait, ni la force physique pour un effort continu. Un généreux mécène ne se trouvera-t-il pas qui facilitera notre mission? Vous en avez exprimé le souhait, Monseigneur, et ma voix n'est que l'écho de la vôtre, de la vôtre qui portera certainement plus loin. Vous voyez que déjà vous avez inauguré parmi nous un rôle bienfaisant. Soyez-en remercié.

La triple cérémonie est terminée. S. Exc. M. Bouilloux-Lafont lève la séance dont la haute tenue littéraire a laissé la meilleure impression.

*

Cette séance avait été précédée d'un déjeuner offert au Café de Paris par S. Exc. le Ministre d'Etat à l'occasion du Grand Prix Littéraire de Tourisme et en l'honneur des invités de l'Académie Méditerranéenne.

Ce déjeuner a été servi par petites tables.

A la table du Ministre avaient pris place M. le Professeur Dante Dini, Délégué par le Gouvernement Italien; M. L.-H. Labande, Président de l'Académie Méditerranéenne; M. le Marquis Chiavari, Consul d'Italie; S. Exc. M^{rs} Rivière et M. Andrea Pais, lauréat du Grand Prix Littéraire de Tourisme.

Aux autres tables se trouvaient les invités et plusieurs membres de l'Académie Méditerranéenne: M. Maurice Audra, Directeur de l'Office National de Tourisme; les interprètes bénévoles des poètes et les membres de la Presse.

Au champagne des toasts ont été portés par S. Exc. M. Bouilloux-Lafont et par le Professeur Dante Dini. Dans son allocution, M. le Ministre

d'Etat, après avoir souhaité la bienvenue aux invités de l'Académie Méditerranéenne, souligné l'importance du Prix Littéraire de Tourisme et félicité le lauréat, a exprimé au Marquis Chiavari les regrets que cause son prochain départ et l'a félicité de sa nomination au poste important de la Nouvelle Orléans. Il a fait l'éloge des qualités de l'éminent Consul et a délicatement rappelé le rôle discrètement tenu auprès de lui par la Marquise Chiavari. Puis il a annoncé que S. A. S. le Prince, désirant témoigner sa haute estime au Marquis Chiavari, avait chargé M. Labande de lui remettre les insignes de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles. M. Labande a procédé à cette remise au milieu des applaudissements de l'assistance.

*

Le soir, un concert d'œuvres d'inspiration symboliste a été donné dans la Salle Garnier obligeamment mise à la disposition des organisateurs par la Société des Bains de Mer qui avait également autorisé son orchestre à prêter son concours.

La présentation des œuvres a été faite par M. Edouard Dujardin, fondateur de la *Revue Wagnérienne*. Les connaissances musicales approfondies, le sens esthétique et les vues philosophiques de l'auteur du *Dieu mort et ressuscité* ont valu à son auditoire un exposé du plus haut intérêt touchant l'influence de Wagner sur les poètes symbolistes et celle des poètes symbolistes sur les musiciens, en particulier Dukas et Debussy.

Le programme de cette belle soirée était ainsi composé :

Après l'Ouverture « la Mer calme et l'heureuse traversée » de Mendelssohn, dirigée par M. Marc-César Scotto, on a entendu, sous la direction de M. Marcel Mirouze, la *Péri*, de Paul Dukas; *Prélude, Fileuse et Sicilienne* du Pelléas et Mélisande de Gabriel Fauré; la *Mer*, trois esquisses de Claude Debussy, exécutées par l'orchestre; une *Ballade*, de Fauré, pour piano et orchestre avec, au piano, M. Gorget-Chémin. Enfin, M^{lle} Solange Kœchlin, a chanté, accompagnée par l'orchestre, *Asie, l'Indifférent et la Flûte enchantée*, de Maurice Ravel, et, accompagnée au piano par M. Gorget-Chémin, trois mélodies de Fauré.

S. Exc. le Ministre d'Etat, accompagné de M. Paul Noghès, Chef de son Secrétariat particulier, s'est rendu lundi dernier dans la crypte de la Cathédrale où reposent les Princes Défunts et s'est incliné devant leurs tombes.

Son Excellence, toujours accompagnée de M. Paul Noghès, a fait ensuite une pieuse visite au Cimetière, en hommage aux morts des familles de la Principauté.

Dans son audience du 27 octobre 1936, le Tribunal Correctionnel a prononcé les jugements ci-après :

T. J., sans profession, né le 12 janvier 1904, à Dresde (Allemagne), domicilié à Prague (Tchécoslovaquie). — Vol et complicité: dix-huit mois de prison (par défaut);

K. A., sans profession, née le 13 novembre 1908, à Latibor (Tchécoslovaquie) y domiciliée. — Vol et complicité: dix-huit mois de prison (par défaut);

A. J.-P.-C., manœuvre, né le 5 mars 1876, à Urdo (Basses-Pyrénées), demeurant à Nice (A.-M.). — Infraction à Arrêté d'expulsion: huit jours de prison.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

AVIS

Par Ordonnance en date du 29 octobre 1936, M. le Juge Commissaire à la faillite ZONZA a autorisé la vente du fonds de commerce de chambres meublées et de restaurant dépendant de la dite faillite.

Monaco, le 3 novembre 1936.

Le Greffier en Chef: Jean GRAS.

AVIS

Par Ordonnance en date du 3 novembre 1936, M. le Juge Commissaire de la faillite BULLIO a autorisé la vente d'une camionnette dépendant de la dite faillite.

Monaco, le 3 novembre 1936.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

ADMINISTRATION DES DOMAINES
DE S. A. S. M^r LE PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

UTILITE PUBLIQUE

Extrait publié en conformité des articles 19 et suivants de l'Ordonnance Souveraine du 21 avril 1911, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Suivant acte administratif en date à Monaco du vingt-trois octobre mil neuf cent trente-six,

M. Antoine-André-Maurice MOUROU, propriétaire, demeurant, n° 15, avenue Crovetto frères, à Monaco-Condamine,

M^{me} Marie-Louise-Emma MOUROU, sans profession, épouse de M. Aristide-Léon-Isidore HUCTIN, notaire honoraire, demeurant ensemble à Melle (Deux-Sèvres).

Ont vendu au *Domaine Public de l'Etat*, représenté par M. Charles Palmaro, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier des Ordres de la Légion d'Honneur et de la Couronne d'Italie, Administrateur des Domaines, demeurant à Monaco.

Une parcelle de terrain, sise à Monaco, lieu dit les Révoires, cadastrée n° 406 p, de la section B, de la contenance approximative totale de cinquante-quatre mètres carrés, trente décimètres carrés, confrontant : au nord et à l'est, le surplus de la propriété Mourou ; au sud, l'avenue Crovetto frères et la propriété Satégna, et à l'ouest, le Domaine.

Le dit immeuble reconnu nécessaire à l'établissement de l'avenue Crovetto frères et à son prolongement jusqu'à la rue Plati ; ainsi qu'il résulte des Ordonnances Souveraines du 29 août 1912 et 13 juillet 1914.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de dix-neuf mille cinq francs, calculé à raison de trois cent cinquante francs le mètre carré pour toute cause de dommages et dépréciations pouvant résulter des travaux et de l'expropriation entreprise, soit 19.005 fr.

L'un des originaux du dit acte a été déposé, aujourd'hui même, au Bureau des Hypothèques de Monaco pour être transcrit.

Les personnes ayant sur l'immeuble vendu des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire au dit bureau dans un délai de quinze jours, à défaut de quoi le dit immeuble en sera définitivement affranchi ; quant aux personnes qui auraient à exercer des actions réelles relativement à ce même immeuble, elles sont également prévenues qu'à l'expiration du délai de quinzaine sus-indiqué, l'indemnité d'expropriation sera payée conformément à la Loi s'il n'existe aucun obstacle au paiement.

Monaco, le 5 novembre 1936.

L'Administrateur des Domaines,
CH. PALMARO.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO
Docteur en droit, notaire
41, rue Grimaldi, Monaco

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Auguste Settimo, docteur en droit, notaire soussigné, le 23 octobre 1936, M. René-Auguste GARCENOT, commerçant, et M^{me} Marthe BUISSET, son épouse,

demeurant ensemble à Monaco, Principauté, rue Caroline, n° 2, ont cédé à M. Jean-Baptiste PERRACHIA, commerçant, demeurant à Monaco, n° 2, rue Langlé, un fonds de commerce d'épicerie, charcuterie, vente du veau frais, de la volaille et du gibier, vente de vins fins, spiritueux et liqueurs en bouteilles cachetées, connu sous le nom de *Au Faïsan Doré*, que M. et M^{me} Garcenot exploitaient à Monaco, quartier de la Condamine, n° 2, rue Caroline.

Oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Settimo, notaire soussigné, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 5 novembre 1936.

(Signé :) A. SETTIMO.

Etude de M^e Auguste SETTIMO
Docteur en droit, notaire
41, rue Grimaldi, Monaco

STONE HOLDING COMPANY

Société Anonyme Monégasque au capital de 1.000.000 de francs
Siège social : 24, avenue de la Costa

Le 5 novembre 1936, il a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco, conformément à l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine du 17 septembre 1907, sur les Sociétés Anonymes :

Les expéditions des actes suivants :

1° Des Statuts de la Société Anonyme Monégasque dite *Stone Holding Company*, établis par acte reçu en brevet par M^e Auguste Settimo, le 21 septembre 1936 et déposés après approbation aux minutes du dit notaire par acte du 17 octobre 1936 ;

2° De la déclaration de souscription et de versement du capital social faite par le Fondateur, suivant acte reçu par M^e Settimo, notaire soussigné, le 27 octobre 1936, contenant la liste nominative de tous les souscripteurs dûment certifiée par le Fondateur ;

3° De la délibération de l'Assemblée Générale constitutive des Actionnaires de la dite Société, tenue à Monaco, le 28 octobre 1936 et dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes du dit notaire, par acte du même jour.

La dite Assemblée ayant, en outre, fixé le siège social à Monte-Carlo, 24, avenue de la Costa.

Monaco, le 5 novembre 1936.

(Signé :) A. SETTIMO.

Société Anonyme des Etablissements G. Barbier

Au Capital de 3.000.000 de francs
Siège Social : Avenue de Fontvieille à Monaco.

Messieurs les Obligataires sont avisés que :

le coupon 9 des Obligations 5.50 % est payable au porteur à raison de 20.90 et au nominatif à raison de 24.20.

le coupon 33 des Obligations 6 % est payable au porteur à raison de 11.40 et au nominatif à raison de 13.20.

Le tout à dater du 1^{er} novembre 1936.

CRÉDIT MOBILIER DE MONACO

(Mont-de-Piété)

VENTE

Il sera procédé le Mercredi 18 Novembre 1936, au siège social, 15, avenue des Fleurs, à Monte-Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant les Mois de Janvier et Février 1936, non dégagés ou renouvelés, consistant en : bijoux et objets divers.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

BILLETS POPULAIRES DE CONGE ANNUEL

La Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le Public,

que la date extrême de délivrance des billets populaires de congé annuel a été reportée du 31 octobre au 31 décembre 1936.

Le voyage de retour devra être commencé au plus tard le 5 janvier 1937 avant minuit.

Les billets populaires de congé annuel ne pourront pas être utilisés d'une façon générale dans les trains interdits en permanence aux porteurs de billets de groupes.

Ils ne peuvent non plus être utilisés à l'aller dans les trains des 24 et 31 décembre 1936 et au retour dans les trains des 27 décembre 1936 et 3 janvier 1937.

Les Gares et Bureaux de Ville donneront tous renseignements complémentaires.

MONTE-CARLO

Casino ouvert toute l'Année

(De Mai à Octobre)

SAISON DE BAINS DE MER

MONTE-CARLO BEACH

Plage - Piscine Olympique - Ski Nautique
Hôtels sur la Plage

COUNTRY CLUB

22 Courts de Tennis et de Squash Racquets

GOLF CLUB DU MONT-AGEL

Altitude 820 mètres - 18 trous

CENTRE D'EXCURSIONS UNIQUE

Communications rapides

par Chemin de Fer P.-L.-M. et nombreux Cars salons

BULLETIN DES OPPOSITIONS

sur les Titres au Porteur

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 28 février 1936. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 58783.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 19 mars 1936. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 3467, 26297, 58592, 315963, et Dix-sept Obligations de la même Société, portant les numéros 4804, 6887, 6888, 9351, 18239, 18240, 29091, 75106, 85197, 93655, 93657, 98068, 98069, 100931, 133953, 137994, 151796.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 4 mai 1936. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 42349, et un Cinquième d'Action de la même Société, portant le numéro 465450.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 25 mai 1936. Deux Obligations de trois cents francs de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 145657 et 145658.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 juin 1936. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 495138 à 495147.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 9 juillet 1936. Cinq Titres de la Brasserie de Monaco, portant les numéros 1001 à 1005.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 16 avril 1936. Neuf Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 6691, 31345 à 31349, 32978, 51107, 53316.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 29 août 1936. Six Obligations 5 % 1935 de 10 Livres Sterling de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 11328 à 11333.

Titres frappés de déchéance

Du 17 mars 1936. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 55996 à 56000.

Le Gérant : Charles MARTINI

Imprimerie de Monaco. — 1936